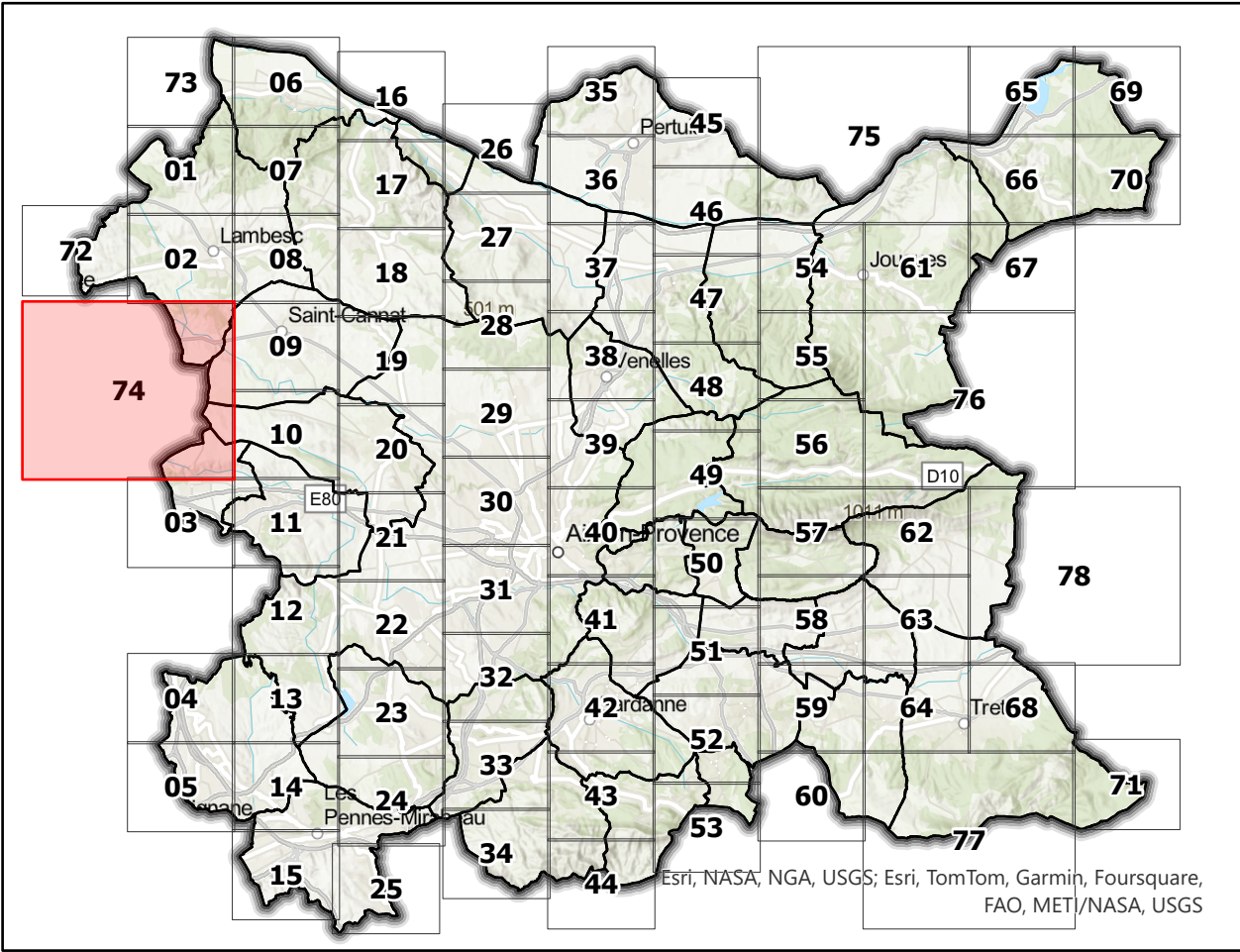


Règlement - Pièces graphiques

4.2-A Zonage - Planche 74



PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

N
1/10 000 format A0
Fond de plan : DGFIP cadastre
AIX
MARSEILLE
PROVENCE

URBANISME	
	Zonage
	OAP sectorielle
	Périmètre d'attente de projet
	Zone de bonne desserte (ZBD)
	Périmètre d'offre suffisante de stationnement
	Zone non aedificandi
APPLICATION LOI LITTORAL	
	Bande des 100m
	Espace proche du rivage
ORDONNANCEMENT, FORME URBAINE	
	Zone d'implantation
	Marge de recul
	Linéaire d'implantation
	Linéaire de gabarit avec hauteur réglementée
	Linéaire d'ancrage des façades
EQUIPEMENTS ET RESEAUX	
	Emplacement réservé
	Liaison piétonne
PATRIMOINE NATUREL	
	Espaces boisés classés
	Espaces boisés classés loi littoral
	Terrains cultivés
	Plantations à réaliser
	Espaces protégés au titre de mesures compensatoires
	Espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques
	Masses boisées
	Parcs et jardins
	Ripleylves
	Arbre remarquable isolé
	Alignement d'arbres d'intérêt
	Haies
PATRIMOINE BATI	
	Bastide
	Éléments bâtis ponctuels
	Linéaire patrimonial
	Domaine remarquable
	Ensemble bâti
	Ensemble paysager
	Jardin
	Séquence urbaine
	Abords de route paysagère
CHANGEMENT DE DESTINATION	
	Bâtiment pouvant changer de destination
FOND DE PLAN	
	Bâtiment
	Parcelle
	Limites communales

